

de pas aux parents d'allocations familiales sous une forme ou sous une autre.»

• (1540)

À propos de la sécurité de la vieillesse, je serais coupable de négligence si je ne mentionnais pas *La Voix* et son opinion sur l'universalité. Si vous le permettez, j'aimerais ne citer qu'un court extrait du mémoire que *La Voix* a soumis au comité législatif qui étudiait le projet de loi C-28, comité qui, en raison de la majorité conservatrice, n'a permis qu'à très peu de Canadiens de s'exprimer. C'est véritablement une honte. Voici cet extrait: «En fait, le gouvernement aurait pu décider de fixer le niveau de cette récupération à 30 000 \$, mais il en a décidé autrement. La raison, c'est que les Canadiens auraient reconnu cette récupération pour ce quelle est, soit un moyen pour le gouvernement non pas d'imposer les contribuables les plus riches, mais un véritable stratagème pour priver une partie de la population de ces avantages. Cette mesure s'attaque au principe de l'universalité de nos programmes sociaux.»

Tous ces groupes reconnaissent cette réalité. Voilà pourquoi je prends la parole aujourd'hui pour appuyer la motion de la loyale opposition, motion analogue à celle que nous avons nous-mêmes présentée, et qui vise à éliminer du projet de loi les dispositions prévoyant la récupération.

Ce projet de loi viole le principe de l'universalité. Il s'attaque aux familles. Il s'attaque également à nos concitoyens âgés. Si les députés de ce côté-ci refusent d'avaliser la pillule contre la promesse d'une récompense, c'est que la seule pensée nous donne des haut-le-cœur. Nous ne le tolérerons plus.

M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence): Madame la Présidente, jusqu'à il y a quelques instants, j'avais l'impression, en toute franchise, que le gouvernement allait procéder, comme il l'a fait si souvent au cours de la présente session, de façon dictatoriale afin simplement d'imposer sa vision du pays sans nous donner aucune explication ni la moindre idée de son programme, de ses orientations, de ses objectifs et des avantages que tous les Canadiens, sans exception, pourraient tirer de leur appartenance à ce merveilleux pays qui est le nôtre. J'ose encore parler d'un «merveilleux pays», car au moins, il

Initiatives ministérielles

existe une opposition loyale qui tente de voir ce qui se cache exactement derrière n'importe quelle mesure législative promulguée malgré les désirs de tous les Canadiens, afin que nous puissions voir au moins dans quelle direction on nous entraîne, que nous le voulions ou non.

Je répète que cela était vrai il y a encore un instant, jusqu'à ce qu'enfin, un ministériel intervienne. J'ignore au juste s'il voulait alors faire en sorte que la vérité éclate au grand jour lorsque'il a déclaré, ce qui était vraiment singulier de la part d'un ministériel, que le gouvernement présentait ce projet de loi pour s'assurer, en définitive, que ceux qui n'ont pas besoin d'aide n'en obtiennent plus, qu'on ne parte plus du principe que les avantages offerts normalement aux citoyens canadiens, nés au Canada ou naturalisés, seront accordés automatiquement; en effet, nous n'aurons plus droit à ces avantages si nous ne subissons pas au départ un examen des ressources basé sur des critères qui seront établis arbitrairement et périodiquement par le gouvernement et qu'il pourra appliquer à sa guise, selon les circonstances et la situation économique.

Le gouvernement aurait dû avoir le courage de préciser cela au départ, afin que tous les Canadiens sachent en quoi consistait son programme et n'ignorent pas que la vision du pays qu'ils se font dépendra d'une série de principes et d'orientations tendant à empêcher les Canadiens de profiter de leur apport à l'élaboration et à l'application de programmes fort utiles à l'essor du pays.

Or, qu'est-il arrivé? Les ministériels n'ont absolument rien dit pendant un jour ou deux, jusqu'à ce que ce député décide qu'on ne pouvait plus taire la vérité et se joigne au député de Mississauga-Sud, lequel a déclaré, si ma mémoire est fidèle, que l'universalité est un principe qui coûte beaucoup trop cher pour que les Canadiens puissent s'en inspirer pour bâtir une société composée de personnes libres et sans inquiétude. Il dit que ça coûte beaucoup trop cher. Évidemment, il est d'accord avec le ministre des Finances qui affirme qu'on doit récupérer les avantages que les citoyens ont obtenus par leur travail, par leurs cotisations à un régime de retraite ou par leurs efforts en vue d'élever une famille, la cellule de base qui a servi à bâtir notre société.

Que doivent en penser les Canadiens? Que doivent-ils dire quand, lorsqu'on lui demande très pertinemment